

## ***Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI***

### Avis de projet

Parc éolien Le Plateau et poste de raccordement élévateur  
de tension 34, 5 kV-315 kV



# **Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI**

## Avis de projet

Parc éolien Le Plateau et poste de raccordement élévateur  
de tension 34,5 kV-315 kV



## TABLE DES MATIÈRES

1.	INITIATEUR DU PROJET .....	3
2.	CONSULTANT MANDATÉ PAR L'INITIATEUR DU PROJET .....	3
3.	TITRE DU PROJET .....	4
4.	OBJECTIFS ET JUSTIFICATION DU PROJET .....	4
5.	LOCALISATION DU PROJET .....	4
6.	PROPRIÉTÉ DES TERRAINS .....	4
7.	DESCRIPTION DU PROJET .....	5
7.1	Préparation et construction .....	5
7.2	Exploitation .....	5
7.3	Démantèlement .....	6
8.	COMPOSANTES DU MILIEU ET PRINCIPALES CONTRAINTES LIÉES À LA RÉALISATION DU PROJET .....	6
9.	PRINCIPAUX IMPACTS APPRÉHENDÉS .....	6
10.	CALENDRIER DE RÉALISATION DU PROJET .....	7
11.	PHASES ULTÉRIEURES ET PROJETS CONNEXES .....	7
12.	MODALITÉS DE CONSULTATION DU PUBLIC .....	8

ANNEXE 1. Carte de localisation du parc éolien Le Plateau

<b>À l'usage du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs</b>	<b>Date de réception</b>
	<b>Numéro de dossier</b>

### 1. Initiateur du projet

<b>Nom :</b>	Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI
<b>Adresse :</b>	308 Valmont Street ..... Repentigny, Québec ..... J5Y 3H6
<b>Téléphone :</b>	(450) 585-4539
<b>Télécopieur :</b>	(450) 585-5963
<b>Courriel :</b>	fdekiewit@inenergyllc.com
<b>Responsable du projet :</b>	<b>M. Frits de Kiewit</b> , Directeur au développement des affaires, Inenergy Canada LLC
Pour plus d'informations sur Inenergy LLC, nous vous invitons à visiter notre site Internet à l'adresse suivante : <a href="http://www.inenergyllc.com">www.inenergyllc.com</a> ou à communiquer avec le responsable du projet à Repentigny au (450) 585-4539.	

### 2. Consultant mandaté par l'initiateur du projet

<b>Nom :</b>	<b>PESCA Environnement</b>
<b>Adresse :</b>	895 boul. Perron ..... Carleton-sur-mer, Québec ..... G0C 1J0
<b>Téléphone :</b>	(418) 364-3139 et 1 888 364-3139
<b>Télécopieur :</b>	(418) 364-3199
<b>Courriel :</b>	mcastonguay@pescaenvironnement.com
<b>Responsable du projet :</b>	<b>Mme Marjolaine Castonguay</b> , bio., M.Sc. Coordonnatrice de l'étude d'impact

### 3. Titre du projet

Parc éolien Le Plateau et poste de raccordement élévateur de tension 34, 5 kV-315 kV

### 4. Objectifs et justification du projet

En réponse à l'appel d'offres d'Hydro-Québec concernant l'installation de 2 000 MW d'énergie éolienne d'ici le 1<sup>er</sup> décembre 2015 (A/O 2005-03), Le Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI prévoit construire et exploiter un parc éolien d'une puissance de 138,6 MW ainsi que la construction d'un poste de raccordement élévateur de tension 34, 5 kV-315 kV. Le gisement éolien du domaine du parc est important et permet d'envisager la réussite du projet tant d'un point de vue économique que technique, comme il a été démontré dans la soumission présentée à Hydro-Québec.

Le début des activités de préparation et de construction du parc est prévu en avril 2010 et la mise en service en décembre 2011.

### 5. Localisation du projet

La carte 1 présente en annexe la localisation du domaine du parc éolien et du poste de raccordement élévateur de tension 34, 5 kV-315 kV. Le parc, principalement sous couvert forestier, est entièrement situé sur le territoire non organisé (TNO) Ruisseau-Ferguson dans la MRC d'Avignon, à l'ouest de la route 132 et à environ 3 km à l'ouest de la municipalité de Saint-François d'Assise (784 habitants). La municipalité de L'Ascension-de-Patapédia, qui compte 218 habitants, est située à 5 km au nord-est du domaine du parc éolien.

### 6. Propriété des terrains

Le domaine du parc éolien Le Plateau, qui couvre 22 833 ha, est entièrement situé en territoire public, sans subdivision de lots. Les droits fonciers requis pour l'implantation du parc ont été attribués au promoteur par le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) et la MRC d'Avignon. Le promoteur s'engage à respecter les modalités relatives à l'attribution de ces droits.

Le promoteur s'engage également à respecter le *Règlement de contrôle intérimaire relatif à l'implantation d'éoliennes* sur le territoire de la MRC d'Avignon ainsi que l'ensemble des lois, règlements et normes qui s'appliquent au territoire public.

Le domaine du parc éolien est situé sur un « territoire compatible » selon le *Plan régional de développement du territoire public (PRDTP) – Volet éolien*.

## **7. Description du projet**

Le projet proposé par le Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI prévoit l'implantation d'un parc d'une puissance de 138,6 MW déployée par 60 éoliennes Enercon de 2,31 MW chacune et d'un poste de raccordement élévateur de tension 34,5 kV-315 kV. Le parc, dans sa configuration actuelle, vise une exploitation maximale du potentiel éolien présent.

Les infrastructures et équipements nécessaires à la réalisation des phases de préparation et construction, d'exploitation et de démantèlement du projet sont les suivants : chemins d'accès, poste de raccordement, réseau électrique interne, mâts de mesure de vent, bâtiment de service. Le parc éolien sera raccordé à une ligne de 315 kV du réseau d'Hydro-Québec, située à l'extrême nord du domaine et à l'intérieur des limites du territoire du projet.

Les trois phases du projet sont décrites plus en détail dans ce qui suit.

### **7.1 Préparation et construction**

Les principales activités à réaliser durant la phase de préparation et de construction sont les suivantes : installation du chantier, déboisement et décapage des superficies requises, construction et amélioration des chemins, installation des équipements (éoliennes, lignes électriques aériennes et souterraines, mâts de mesure, poste de raccordement, bâtiment de service), transport et circulation des ouvriers, de la machinerie lourde et des matériaux, remise en état des aires de travail à la fin des travaux.

Le promoteur s'assurera de la collaboration des industriels forestiers (Lulumco inc., Bois d'œuvre Cedrico inc.) mandataires des unités d'aménagement forestier (UAF) ainsi que la MRC d'Avignon afin d'harmoniser les travaux de déboisement nécessaire pour la construction du parc éolien. Ainsi, il sera possible de limiter les coupes forestières, compte tenu que le domaine du parc est principalement sous couvert forestier. Les éoliennes seront installées sur des fondations de béton. Les travaux de dynamitage seront réalisés seulement s'ils s'avèrent nécessaires. Les différentes composantes des éoliennes (tours, pales, etc.) seront installées à l'aide de grues.

### **7.2 Exploitation**

Les activités de la phase d'exploitation visent à assurer le bon fonctionnement des éoliennes par le biais d'un système centralisé et l'entretien adéquat et régulier des équipements et des infrastructures du projet. Les activités prévues dans les programmes de suivi environnemental seront également réalisées lors de cette phase.

Le programme d'entretien comprend entre autres le remplacement des huiles et le graissage des équipements des éoliennes. Le maintien des chemins d'accès sera effectué au cours de cette phase, incluant le déneigement en hiver et le resurfaçage des principaux chemins d'accès.

### **7.3 Démantèlement**

Les éoliennes, le réseau électrique, le bâtiment de service et le poste de raccordement élévateur de tension 34,5 kV-315 kV seront démantelés dans le cadre de cette dernière phase du projet. Les équipements seront retirés du site, qui sera restauré. Le démantèlement des installations du projet se fera selon les modalités décrites dans l'appel d'offres d'Hydro-Québec (A/O 2005-03).

## **8. Composantes du milieu et principales contraintes liées à la réalisation du projet**

La configuration initiale du parc prendra en considération les composantes du milieu déjà identifiées lors des études préliminaires. L'étude d'impact qui sera présentée au MDDEP présentera une description détaillée des milieux physique, biologique et humain qui composent le territoire du futur parc éolien Le Plateau.

Le relief du terrain où sera implanté le parc est escarpé et constitué de plusieurs crêtes qui forment des vallées encaissées où coulent la majorité des cours d'eau permanents du territoire. Ces vallées et ces crêtes sont majoritairement orientées est-ouest. Les éoliennes seront érigées sur ces crêtes qui constituent les plus hauts sommets du domaine.

Des droits sont alloués pour la coupe forestière dans le domaine du parc majoritairement sous couvert forestier. Les érablières à potentiel acéricole y occupent une superficie totale de 1543 ha. Quelques autres peuplements d'intérêt comme des aulnaies occupent le fond des vallées aux pourtours des cours d'eau.

Plusieurs ravages d'original ont été répertoriés dans le domaine du parc lors d'un inventaire réalisé à l'hiver 2000 mais aucune aire de confinement du cerf de Virginie n'a été observée. La chasse est pratiquée dans le secteur et plusieurs espèces fauniques y sont potentiellement présentes. Il en va de même pour les espèces de poissons, comme l'omble de fontaine, potentiellement présentes dans les cours d'eau qui traversent le domaine du parc.

Les bâtiments présents dans le domaine du parc éolien sont principalement des camps de chasse et des chalets. Selon les dernières données du gouvernement du Québec, on dénombre 29 baux de villégiature, 8 baux commerciaux ainsi que 2 abris sommaires à l'intérieur des limites du parc. Le domaine est aussi traversé par un sentier de motoneige dans sa partie centre.

## **9. Principaux impacts appréhendés**

La description détaillée du milieu récepteur permettra, dans le cadre de l'étude d'impact, d'évaluer les impacts potentiels sur les diverses composantes des milieux physique, biologique et humain. Les mesures d'atténuation et de compensation proposées viseront à réduire les impacts identifiés et même à les éliminer lorsque possible.

Les principales composantes pouvant être affectées pendant la phase de préparation et de construction sont les sols et les peuplements forestiers lors de l'installation des éoliennes et la construction des chemins d'accès. Les habitats fauniques et l'habitat du poisson sont susceptibles d'être alors perturbés. Le transport des structures peut également générer des impacts en ce qui a trait à l'utilisation du territoire par les communautés locales.

La faune avienne et les chiroptères sont des composantes susceptibles de générer des impacts en phase d'exploitation. Le principal impact appréhendé au niveau des oiseaux et des chauves-souris est le risque de collision avec les structures. Cependant, les études rapportent généralement une faible mortalité avienne causée par les éoliennes comparativement à celle causée par d'autres structures anthropiques en hauteur comme les édifices, les fenêtres ou les tours de télécommunication.

Les deux autres composantes à prendre en considération pendant la phase d'exploitation sont le bruit et le paysage. Cependant, le fait que les éoliennes soient érigées sur les plus hautes crêtes du domaine dans un milieu forestier à une très bonne distance des villages environnants limite les impacts visuels et sonores potentiels pour les habitants des municipalités de Saint-François-d'Assise et de L'Ascension-de-Patapédia. De plus, le bruit émis par la nouvelle génération d'éoliennes est faiblement ou non perceptible à quelques centaines de mètres de la source.

Pendant les trois phases du projet, des impacts positifs sont prévus au niveau de l'économie locale par la création de plusieurs emplois et par les retombées économiques indirectes du projet.

## **10. Calendrier de réalisation du projet**

Il est prévu de débiter la phase de préparation et de construction du projet en avril 2010. Certains travaux de préparation du site comme le déboisement, la construction des chemins d'accès ou le coulage des fondations pourraient cependant débiter au cours de l'année 2010. La mise en service du parc est prévue pour le 1<sup>er</sup> décembre 2011.

## **11. Phases ultérieures et projets connexes**

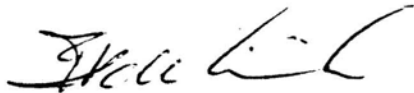
Le Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI ne prévoit aucune phase ultérieure au projet et aucun autre projet connexe dans la zone à l'étude.



## 12. Modalités de consultation du public

Le processus de consultation publique prendra la forme de rencontres avec les populations locales et les populations autochtones situées à proximité du site afin de les informer du projet. Le promoteur a déjà débuté des activités de consultation publique par une journée de portes ouvertes. Les commentaires reçus lors de ces consultations sont très positifs et seront pris en considération lors de la réalisation du projet, lorsque possible, afin d'assurer son intégration harmonieuse au milieu récepteur.

*Je certifie que tous les renseignements mentionnés dans le présent avis de projet sont exacts au meilleur de ma connaissance.*















Signé le 7 août 2008 par Frits de Kiewit  
Directeur au développement des affaires  
Invenergy Canada ULC

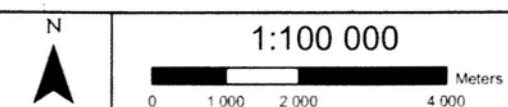
**ANNEXE 1      Carte de localisation du domaine du parc éolien Le Plateau**

---

# Centre d'énergie éolienne Le Plateau SRI

## Avis de projet

-  Poste de raccordement
-  Domaine
-  Ligne de transport d'énergie
-  Courbe de niveau (équidistance 10 m)
-  Route pavée
-  Route non pavée
-  Chemin forestier
-  Cours d'eau permanent
-  Cours d'eau intermittent
-  Plan d'eau
-  Limite des MRC
-  Limite municipale



Conception : Charles-Olivier Bienvenue, géog.  
 Vérification : Marjolaine Castonguay, bio., M. Sc.  
 Date : 23 juillet 2008

Sources : Gouvernement du Québec, Service Géographique, 1:25 000  
 Projection : NAD 1983, MTM zone 6

